

TDR (Termes de Référence)

Sélection d'un bureau de coordination Projet SUPER

DMO Djerba

15/01/2026

Objectif du contrat : Consultance pour le management et la coordination du projet

Date d'acquisition : De Février 2026 à octobre 2027 sauf extension de la durée déterminée par l'AdG.

Recruteur : DMO Djerba

Bienvenue à cette Demande de Propositions du DMO Djerba. Vous êtes par la présente invité à soumettre une proposition. Veuillez lire attentivement les informations et les instructions car le non-respect des instructions peut entraîner la disqualification de votre Proposition pour ce marché.

I. COORDONNÉES

Pendant la durée de ce marché, c'est-à-dire de la publication de cette DDP à l'attribution d'un contrat, vous ne pouvez pas discuter de ce marché avec un employé ou un représentant du DMO Djerba autre que le contact suivant.

Vous devez adresser toute correspondance et toute question à ce contact, y compris votre proposition.

Contact du DMO Djerba : Mehdi Mrabet, Président DMO Djerba president@destinationdjerba.com & Farhat Bentanfous, membre du comité directeur : direction@destinationdjerba.com

I. Contexte

Le DMO Djerba créé en 2021 contribue à la valorisation et à la promotion de la Destination Djerba.

Dans le cadre du programme INTERREG NEXT Italie-Tunisie, DMO Djerba fait partie des 5 partenaires du projet SUPER (Site Unesco Plus durable et participatif).

Le projet vise à renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion et l'innovation sociales.

II. Présentation du Projet SUPER

Priorité du programme : un espace de coopération plus social et inclusif.

Le projet se concentre sur les régions de la Val di Noto en Sicile et de Djerba en Tunisie, toutes deux célèbres pour leur patrimoine culturel et leur tourisme. L'objectif du projet est de valoriser ces territoires grâce à l'accessibilité pour tous, en créant des produits touristiques et des itinéraires qui tiennent compte des besoins des personnes handicapées et d'autres catégories de touristes ayant des besoins particuliers.

Le contexte territorial du projet " SUPER " est caractérisé par la présence de sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, identifiés en Sicile dans la région du Val di Noto (qui comprend une vaste zone du sud-est de la Sicile, composée de huit municipalités), en particulier la zone des municipalités de Caltagirone et Noto, et en Tunisie la zone qui comprend l'île de Djerba.

Objectif global : Valoriser les zones touristiques moins fréquentées à forte valeur culturelle (Caltagirone, arrière-pays de Djerba) en créant des itinéraires inclusifs et accessibles à tous (personnes handicapées comprises).

Objectif spécifique : Créer un circuit touristique complémentaire à celui existant, en impliquant les institutions, les opérateurs touristiques et les communautés locales dans la co-construction de produits culturels et touristiques innovants et technologiquement avancés.

Typologie d'action : actions transfrontalières visant au développement de modèles, des solutions de valorisation du tourisme naturel et culturel durable.

Durée du projet : 30 mois à partir du 01 janvier 2026

Résultats attendus :

- Meilleure répartition des flux touristiques.
- Produits touristiques adaptés et innovants.
- Implication des communautés locales dans la valorisation culturelle.
- Renforcement de la coopération transfrontalière et reproductibilité du modèle développé.

Chef de file :

- La municipalité de Caltagirone

Partenaires du projet :

- La municipalité Di NOTO
- Association de Sauvegarde de l'île de Djerba
- DMO Djerba

III. Rôle du DMO Djerba dans le projet SUPER

Sous la supervision du chef de file, à savoir la Municipalité de Caltagirone, et en étroite concertation avec le Comité de pilotage, le DMO Djerba sera chargé de la mise en œuvre et de la gestion des actions suivantes :

Responsabilités / Actions	Livrables associés	Échéance prévue
Organiser des groupes de discussion et diffuser des enquêtes auprès des acteurs touristiques de Djerba	Rapport d'analyse des besoins (3 focus groups / 60 entretiens avec opérateurs)	Février 2026
Participer à l'analyse des résultats avec les partenaires	Document de synthèse partagé avec les partenaires	Février 2026
Organiser des séminaires de sensibilisation	01 séminaire sur la durabilité et l'accessibilité touristique	Mars 2026
Co-construire un accord de coopération	Accord de coopération signé avec les parties prenantes locales	Avril 2026
Contribuer à la création de 4 itinéraires touristiques en réalité augmentée	02 itinéraires accessibles et immersifs, accessibles via application Web RA	Mars 2027
Créer un écomusée à Djerba et améliorer des musées existants	01 écomusée à Djerba + amélioration de 03 sites muséaux	Juillet 2027

Concevoir des produits touristiques durables et inclusifs	02 produits touristiques adaptés à différents publics	Décembre 2027
Participer à la création d'un site Web interactif pour la visualisation des parcours touristiques	01 site Web interactif avec visualisation 3D des sites UNESCO	Juin 2027
Organiser des démonstrations publiques de l'outil de réalité augmentée	2 événements de démonstration de l'application RA	Octobre 2027
Participer à des sessions de co-création pour définir un modèle de tourisme culturel durable	Modèle pilote documenté pour la réPLICATION dans d'autres contextes	Octobre 2027

IV. Objectif du Mandat

Le bureau de coordination retenu nommera un expert qui sera chargé d'assurer la planification, la mise en œuvre, le suivi et la coordination de l'ensemble des activités du projet SUPER, porté par le DMO Djerba, dans le respect des standards de qualité, des délais impartis et des engagements contractuels.

Le plan de travail détaillé, le budget ainsi que le cadre logique du projet seront élaborés durant la phase de contractualisation, à l'issue de la sélection de l'organisation.

Cette mission sera conduite sous la supervision directe de l'équipe chargée de la coordination du projet au sein du DMO Djerba, en collaboration étroite avec le chef de file du projet, et en concertation permanente avec le comité de pilotage du projet SUPER.

V. Portée de la mission

Responsabilités principales :

1. Planification et coordination

- Élaborer le planning détaillé des activités du DMO dans le projet.
- Coordonner les équipes internes et les parties prenantes locales (opérateurs touristiques, municipalités, associations).
- Assurer la liaison avec le chef de file du projet et les autres partenaires.

2. Mise en œuvre opérationnelle

- Organiser les focus groupes, séminaires et événements de sensibilisation.
- Superviser le développement des itinéraires RA, des produits touristiques et des écomusées.
- Suivre la production du site web, des démonstrations RA et du modèle de tourisme durable.

3. Suivi et évaluation

- Suivre les indicateurs, échéances et livrables (rapport d'étape, tableaux de bord).
- Préparer les rapports narratifs et contribuer aux rapports financiers en collaboration avec le responsable administratif et le coordinateur projet DMO Djerba

4. Communication et représentation

- Le chef de file du projet, la Municipalité de Caltagirone, agit en tant que représentant principal du projet et assume la responsabilité première de la communication pendant toute la durée de mise en œuvre du projet (30 mois).
- Une stratégie de communication dédiée au projet sera élaborée conjointement avec l'ensemble des partenaires et le comité de pilotage, afin d'assurer une approche cohérente et concertée.
- Le DMO Djerba définira les modalités et les outils de communication relatifs aux activités du projet et désignera la personne chargée de le représenter pour le volet communication.

VI. Livrables attendus :

- Planning opérationnel du DMO Djerba (initial + actualisations)
- Rapports de focus groups et d'analyse
- Documentation des séminaires, démonstrations et réunions
- Contribution aux livrables partagés : site web, produits touristiques, écomusée, modèle durable
- Rapports d'avancement (techniques et narratifs trimestriels)
- Rapport sur les résultats du séminaire sur la durabilité et l'accessibilité touristique

VII. Supervision et coordination

Le bureau de coordination devra nommer un expert pour assurer cette mission de coordination du projet sous la supervision du DMO Djerba et le chef de file.

L'expert assurera la coordination entre les différents partenaires du projet et les prestataires sélectionnés durant le projet.

La majorité des actions seront effectuées en étroite collaboration avec l'association de sauvegarde de l'île de Djerba.

VIII. Offre des soumissionnaires

1- La proposition technique

La proposition technique doit aborder chacun des critères énoncés ci-dessous de manière explicite et distincte, en citant le numéro de référence du critère concerné (colonne de gauche).

Les propositions dans tout autre format augmenteront de manière significative le temps nécessaire à l'évaluation, et ces propositions peuvent donc être rejetées à la discrétion du DMO Djerba.

Lorsque des CV sont demandés, ils doivent être ceux des personnes qui effectueront effectivement le travail spécifié. Les personnes que vous proposez ne peuvent être remplacées qu'avec l'approbation du DMO Djerba.

Une commission composée par trois membres de DMO Djerba évaluera les propositions techniques en fonction de chacun des critères suivants et de leur importance relative :

	Description	Informations à fournir	Poids relatif
	Capacité d'engagement local de l'expert proposé et sa connaissance du tissu économique, culturel et touristique à Djerba	Expliquer votre stratégie d'engagement avec les parties prenantes locales (organisations touristiques, hôtels, autorités locales), votre réseau en Tunisie et plus particulièrement à Djerba	25%
	L'expert devra disposer d'une expertise technique avérée en développement de nouveaux produits touristiques, en tourisme durable et en gestion de projets touristiques	Justifier l'expertise du/de la consultant(e) sur les questions de tourisme durable, de développement des nouveaux produits touristiques durables et inclusifs, dans la gestion des projets touristiques ainsi que de renforcement des capacités.	25%
	L'expert proposé doit justifier d'une expérience avérée dans la mise en œuvre de projets similaires, en collaboration avec des organisations spécialisées dans le tourisme et la gouvernance.	Présenter des exemples concrets de projets réalisés sur des thématiques similaires (3 max) réalisés par le consultant principal ou par le bureau de consulting, avec des liens vers les documents ou rapports produits. Souligner tout travail dans le secteur touristique et dans la gouvernance et gestion des territoires.	20%
	Compréhension de la mission et approche méthodologique	Présenter votre compréhension des enjeux liés au tourisme durable, à l'accessibilité et à l'innovation à Djerba ainsi que les objectifs spécifiques de cette mission. Décrire la méthodologie proposée, y compris les étapes clés, les outils envisagés et les approches participatives. Fournir un plan de travail et un calendrier indicatif.	15%
	Disponibilité à Djerba durant l'implémentation du projet	La disponibilité de l'expert à Djerba est indispensable afin d'assurer un suivi de proximité, une coordination efficace avec les acteurs locaux et une mise en œuvre opérationnelle optimale des activités du projet.	15%
TOTAL			100%

2- **La proposition financière :** A noter que l'offre financière doit porter tout éventuelle dépense liée à cette mission et doit être présentée en Hors Taxes et Toutes taxes Comprises

i. **Evaluation financière**

Critères d'évaluation	Nombre de points
Offre moins distante	100 points
2 ^{ème} Offre	70
3 ^{ème} Offre	50
4 ^{ème} Offre et plus	30

Les pondérations relatives seront : Technique : 90% Financier : 10%

IX. Rémunération

Le budget alloué à la coordination du projet est de 40.000€ TTC

X. Compétences et expériences

Le (s) consultant(s) du bureau de consulting et de formation sélectionné devront être un (des) expert(s) national (aux) tunisien(s), travaillant dans le cadre des tarifs nationaux de consultance. Le (s) candidat(s) idéal(s) devra :

- Avoir une bonne connaissance du tissu économique, association, culturel et touristique de l'île de Djerba.
- Avoir une bonne compréhension du secteur du tourisme durable et inclusif en Tunisie ;
- Justifier d'une expérience confirmée en gestion de projets touristiques, développement durable appliquée au tourisme et renforcement des capacités;
- Une expérience de travail avec les organismes publics et privés en particulier dans le secteur touristique et dans la gestion des destinations touristiques
- Disposer d'un réseau de contacts actif en Tunisie et plus particulièrement à Djerba facilitant la mise en œuvre des activités constituera un atout apprécié ;
- La maîtrise du français est requise, et une bonne connaissance de l'arabe est fortement souhaitée ;
- Être disponible à Djerba pour mener les activités décrites entre janvier 2026 et juin 2028.

Pour participer à ce marché, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Absence de conflits d'intérêts
- Inscription au registre du commerce en Tunisie en tant que bureau de formation et de conseil
- En parfaite conformité avec vos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale et de tous les impôts applicables
- N'avoir pas été condamné pour non-respect des exigences réglementaires en matière d'environnement ou d'autres exigences légales relatives à la durabilité et à la protection de l'environnement.
- Pas en faillite ou en liquidation
- Ne jamais avoir été coupable d'une infraction concernant votre conduite professionnelle
- Ne pas être impliqué dans la fraude, la corruption, une organisation criminelle, le blanchiment d'argent, le terrorisme ou toute autre activité illégale.

XI. Soumission de l'offre :

Les soumissionnaires sont priés de bien vouloir transmettre leur dossier de candidature comprenant :

- Un curriculum vitae ;
- Une offre technique détaillant les moyens humains mobilisés, les outils proposés ainsi que le calendrier d'exécution ;
- Une offre financière détaillée précisant les coûts unitaires et globaux.
- Stratégie d'engagement et note méthodologique
- Dossier juridique de la société

L'ensemble des documents devra être envoyé par voie électronique aux adresses suivantes :

direction@destinationdjerba.com et/ou fadwa.belhadj@destinationdjerba.com

Djerba le 15/01/2026